

Établissement Public Territorial
du Bassin de la Meuse

PIG MEUSE AVAL : RÉDUIRE LES INONDATIONS À GIVET



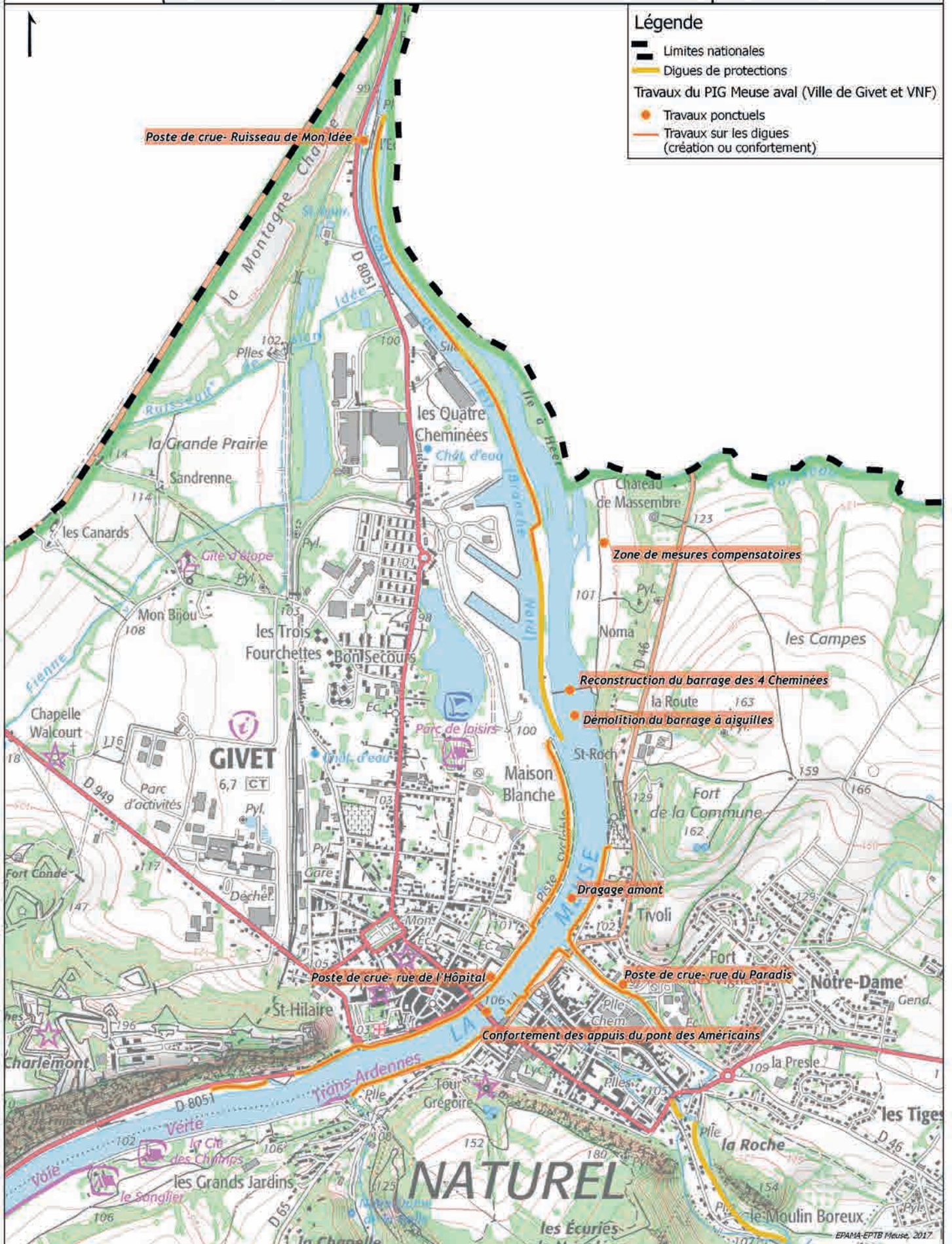
Entre 2005 et 2015, le Programme d'Intérêt Général (PIG) Meuse aval, coordonné par l'EPTB Meuse, a permis de mettre en œuvre un ensemble d'aménagements permettant la réduction du risque d'inondation dans les Ardennes, en particulier à Givet avec notamment les endiguements de la ville.

LES TRAVAUX À GIVET :

- 1 Endiguements de la ville de Givet et travaux annexes
- 2 Reconstruction du barrage des 4 Cheminées et travaux annexes

Légende

- Limites nationales
- Dignes de protections
- Travaux du PIG Meuse aval (Ville de Givet et VNF)
 - Travaux ponctuels
 - Travaux sur les digues (création ou confortement)



PROTÉGER GIVET D'UNE CRUE CENTENNALE



Les travaux de protection de la Ville de Givet s'inscrivent dans le cadre du Projet d'Intérêt Général de réduction et de protection des inondations de la Meuse dans les Ardennes, dit PIG Meuse aval. Les travaux de protection de Givet, couplés à ceux de l'agglomération de Charleville-Mézières, sont compensés par un aménagement à Mouzon.

Les travaux réalisés à Givet visent à protéger la ville (en rive droite et en rive gauche) d'une crue centennale de la Meuse et de la Houille à la confluence, crue dont la probabilité d'apparition sur 1 année est de 1 sur 100. À titre d'exemple, la crue de janvier-février 1995, moins importante, est qualifiée de « crue cinquantennale ».

Plusieurs chantiers d'envergure se sont déroulés entre 2006 et 2011 :

- Endiguements de la ville de Givet et travaux annexes,
- Rehaussement et confortement de digues existantes et travaux annexes,
- Reconstruction du barrage des 4 Cheminées et travaux annexes.

Ces opérations ont mobilisé plusieurs maîtres d'ouvrage : la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse pour les études, la Ville de Givet pour les travaux d'endiguements et la démolition de l'ancien barrage, VNF pour la reconstruction du barrage et les travaux sur la digue du Port.

L'ensemble des travaux de protection de la ville de Givet a coûté 33 M€ HT, dont environ 15,3 M€ HT pour la reconstruction du barrage et des travaux annexes et 16,5 M€ HT pour les travaux d'endiguements de la ville de Givet et les travaux annexes. Ils ont été financés par les maîtres d'ouvrage, l'État via le FPRNM, la Région, le Conseil Départemental des Ardennes et l'Europe via les Fonds FEDER.





8 CHANTIERS MAJEURS POUR LA PROTECTION DE GIVET

1 2010-2011 ENDIGUEMENTS DE LA VILLE DE GIVET (Ville de Givet)

Les travaux d'endigements en rives de Meuse ont été réalisés sur 2 395 m de long (945 m en rive gauche et 1 450 m en rive droite). Les protections sont composées de murs et murets conçus pour une protection vicennale et de batardeaux amovibles supplémentaires pour protéger jusqu'à la crue centennale.

2 2009 CONFORTEMENT DE LA DIGUE AMONT DU PORT RIVE GAUCHE (Ville de Givet)

Les travaux de confortement de la digue amont ont consisté en l'apport de matériaux, l'amélioration de l'étanchéité, le reprofilage du corps de la digue, le confortement du pied de la digue côté Meuse et la création d'un déversoir avec une fosse de dissipation afin d'éviter une rupture de la digue en cas de submersion.

3 2009-2010 RÉALISATION DE 3 POSTES DE CRUES (Ville de Givet)

Les postes de crues sont des stations de pompage qui permettent de réguler la montée en charge des réseaux d'eaux pluviales, évitant ainsi l'inondation par les canalisations. 3 postes de crues ont été réalisés : rue de l'Hôpital, rue du Paradis et Ruisseau de Mon Idée (évacuation des eaux du Ruisseau en aval de Givet).

4 2006-2007 et 2009 TRAVAUX ANNEXES (Ville de Givet)

La réalisation des autres chantiers a nécessité au préalable la reprise des réseaux d'eau pluviales et l'installation de clapets anti-retour. En période de crue, les eaux pluviales des réseaux sont acheminées vers les postes de crues.

5 2009 DÉMOLITION DE L'ANCIEN BARRAGE DES 4 CHEMINÉES ET TRAVAUX ANNEXES (Ville de Givet)

Avec la démolition de l'ancien barrage à aiguille des 4 Cheminées, des travaux de dragage du fond de la Meuse ont été entrepris, en lien avec l'abaissement du seuil de fond du nouveau barrage. D'autres travaux de confortement (appuis immergés du pont des Américains et ouvrages de rejet des eaux du CNPE de Chooz) ont dû être réalisés pour ne pas être déstabilisés par l'érosion régressive consécutive au dragage.

6 2008-2010 RECONSTRUCTION DU BARRAGE DES 4 CHEMINÉES (VNF)

La reconstruction du barrage des 4 Cheminées en barrage à clapets fait partie intégrante du programme de reconstruction et de modernisation des barrages de la Meuse. La reconstruction a été réalisée un peu plus en aval de l'ancien barrage. En période de crue, l'abaissement du seuil de fond du barrage permet une diminution d'environ 7 cm du niveau d'eau à Givet lorsque le barrage est entièrement couché.



7 2009-2010 REHAUSSEMENT ET CONFORTEMENT DE LA DIGUE DU PORT (VNF)

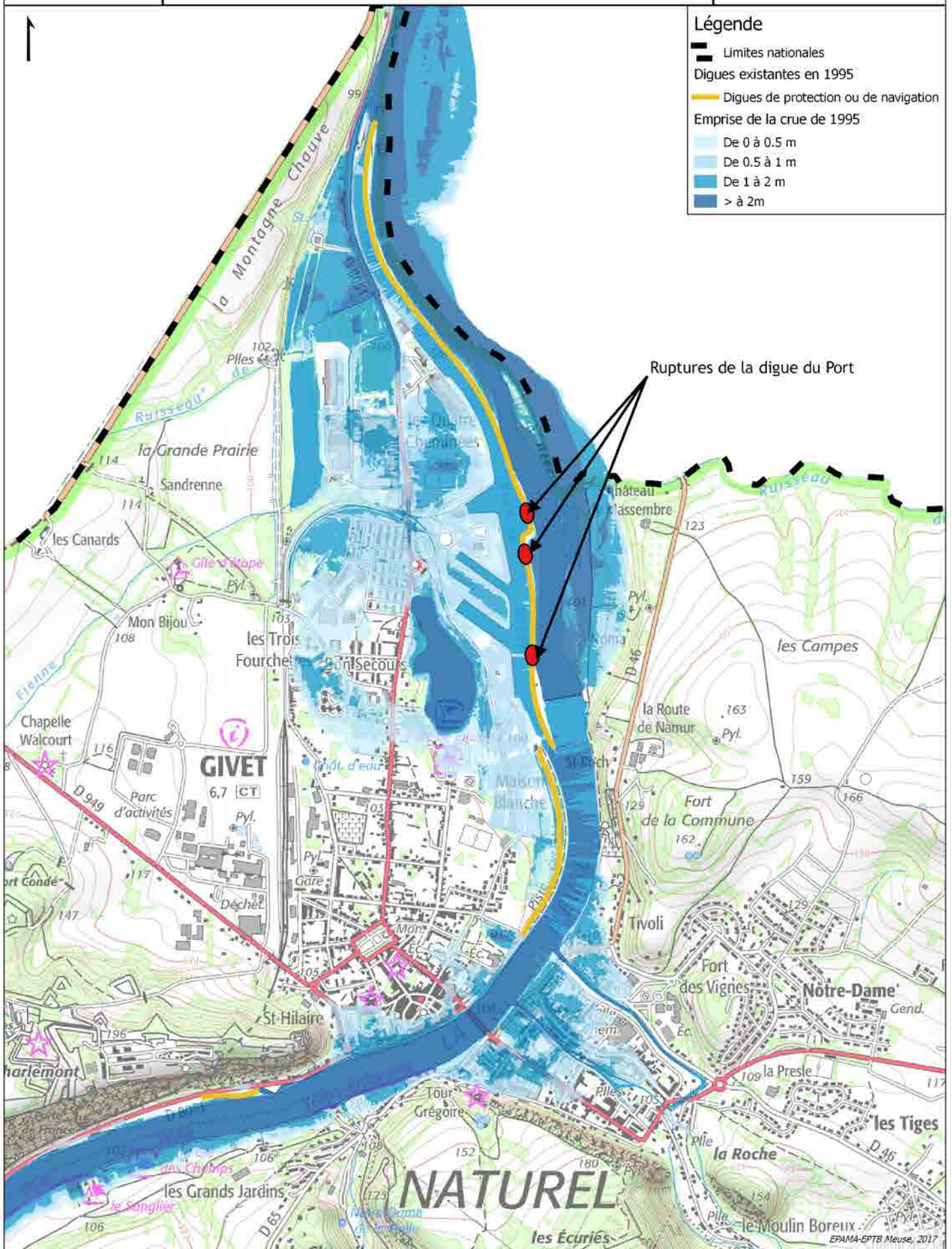
La digue du Port de Givet a une vocation initiale de navigation via l'Écluse des 4 Cheminées. En 1995, une rupture de la digue a conduit à l'inondation du Quartier de la Soie. Son rehaussement jusqu'à une côte de crue centennale et son confortement permettent de protéger ce quartier.

8 2009-2010 MESURES COMPENSATOIRES ENVIRONNEMENTALES (Ville de Givet)

La création d'une frayère à brochets, de dépressions humides ainsi que des aménagements environnementaux sur l'île d'Heer (à l'aval du barrage) et l'île du Paradis (à Auberives, en amont) complètent le programme de travaux de protection contre les inondations de la Meuse.

Légende

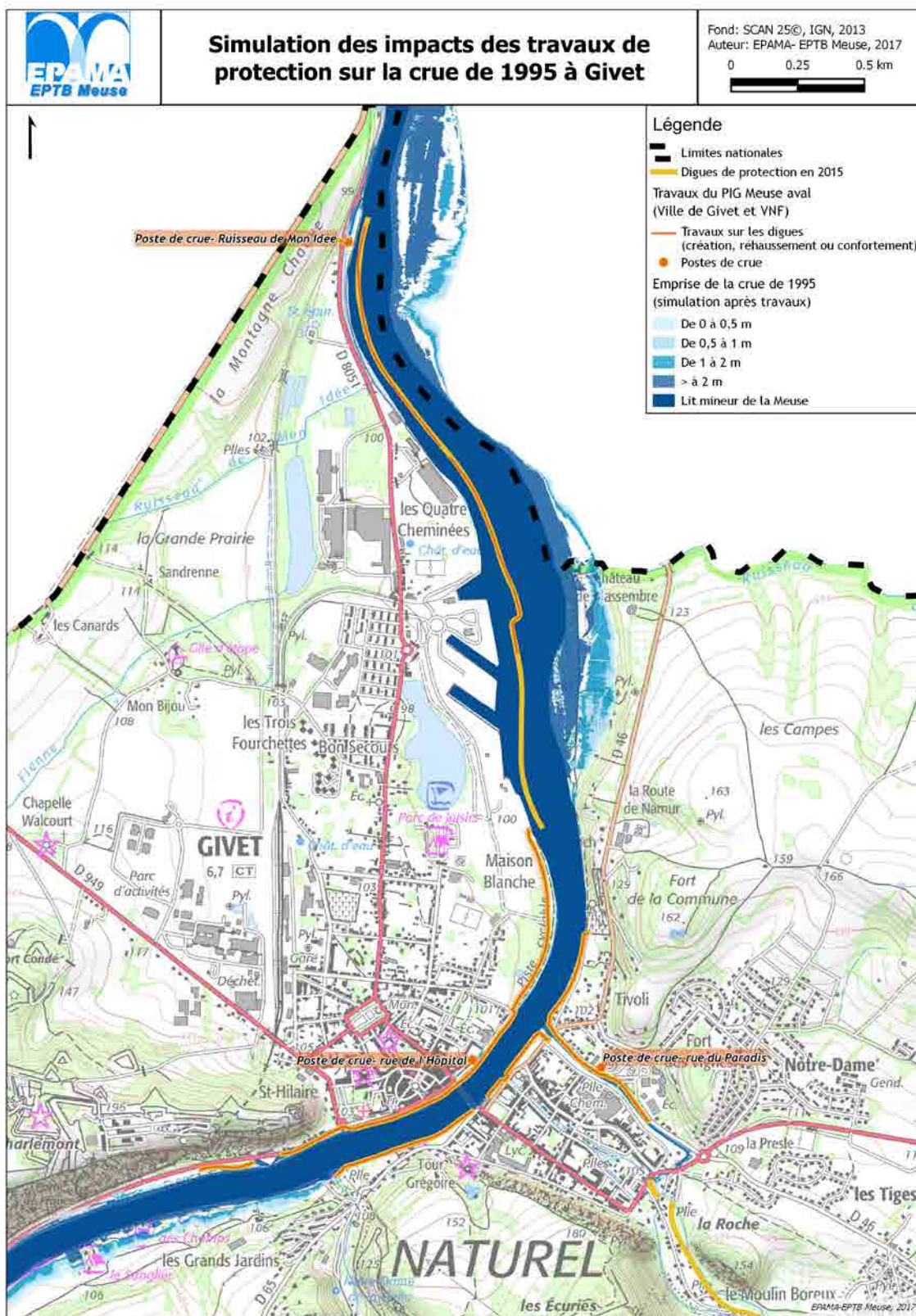
-  Limites nationales
-  Dignes existantes en 1995
-  Dignes de protection ou de navigation
- Emprise de la crue de 1995**
 -  De 0 à 0.5 m
 -  De 0.5 à 1 m
 -  De 1 à 2 m
 -  > à 2m



LES BÉNÉFICES DES TRAVAUX

Les travaux du PIG Meuse aval permettent de protéger l'ensemble de la Ville de Givet des débordements de la Meuse et d'abaisser le niveau de la ligne d'eau d'environ 20 cm au niveau du barrage des 4 Cheminées.

Ces travaux, couplés par ceux qui ont été réalisés en Belgique dans le même objectif, devraient donner lieu à une diminution du niveau de la ligne d'eau de plusieurs dizaines de centimètres.





LES MAÎTRES D'OUVRAGE DU PIG MEUSE AVAL À GIVET



LE COORDINATEUR DU PIG MEUSE AVAL



LES FINANCEURS DU PIG MEUSE AVAL



financé par le FPRNM



NOTRE PARTENAIRE



EPAMA-EPTB Meuse

26 avenue Jean Jaurès
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Tél. : 03 24 33 49 02
Fax : 03 24 57 51 49
secretariat@epama.fr
www.eptb-meuse.com

L'EPAMA-EPTB Meuse étudie, définit et met en œuvre des actions concertées de prévention des inondations et de gestion des milieux aquatiques sur l'ensemble du bassin versant de la Meuse.